REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË
MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE SETEMBRE 2019
MAI - AOUT 2020 (PROJECTION)
Publié en Mai 2020

PROJETÉE MAI - AOUT 2020 (SOUDURE)

2,36M

51% de la population analysée

Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase IPC 3 et +)

AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE

Phase 5	000.000 Catastrophe
Phase 4	753.000 Urgence
Phase 3	1.609.000 Crise
Phase 2	1.619.000 Stress
Phase 1	605.000 Insécurité alimentaire minimale

Situation projetée (mai – août 2020)
Assistance alimentaire prise en compte

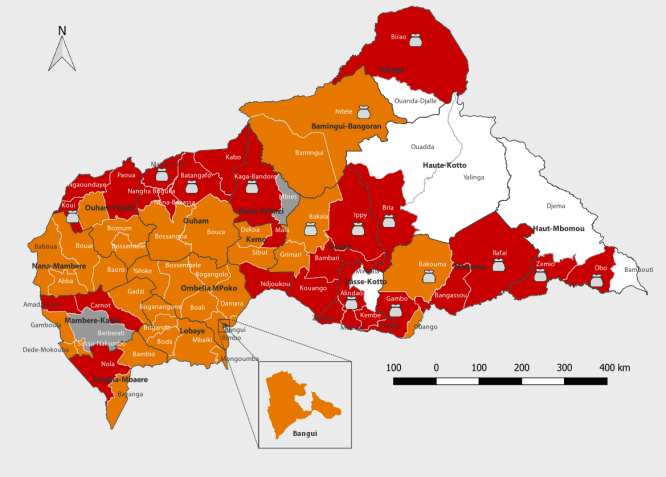

VUE D'ENSEMBLE

Dans la période de mai à août 2020, correspondant à la période soudure, il est estimé que malgré l'assistance alimentaire planifiée, 29 sous-préfectures abritant 0,75 million de personnes soit 16 % de la population analysée (4,59 millions de personnes) seront en Urgence (IPC Phase 4), tandis que 35 sous-préfectures abritant 1,6 million de personnes soit 35% de la population analysée, seront en Crise (IPC Phase 3). **Au total, 2,36 millions de personnes (51% de la population analysée)** seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë de IPC Phase 3 et plus sévère. De plus, 1,61 million de personnes, représentant 35% de la population analysée, seront en situation de Stress (IPC Phase 2) avec le risque pour certains d'entre eux, de basculer dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë plus sévère.

LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)
(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine

- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

Symboles de la carte

- Classification des zones d'installation urbaines
- Classification des zones d'installation de PDI/autres

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire
(pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Facteurs déterminants

Conflits et déplacements

Un regain des conflits entre groupes armés et la persistance des conflits intercommunautaires dans certaines sous- préfectures (Birao, Bria, Kaga-Bandoro et Ndélé) a entrainé des mouvements de population importants depuis janvier 2020. Les populations civiles sont les principales victimes des tensions et violences et les acteurs humanitaires ne sont pas épargnés. Plusieurs sources, dont OCHA et ACLED par exemple, ont rapporté plusieurs incidents sécuritaires touchant principalement les populations civiles et les humanitaires entre janvier et mars 2020. La Commission des Mouvements des Populations (CMP) estime que le nombre de personnes déplacées internes en RCA en février 2020 est de 702.348 personnes, incluant 235.019 personnes sur des sites de déplacés internes et 467.329 personnes dans les familles d'accueil.

Faible production agricole

Les résultats définitifs de la campagne 2019/2020 montrent de faibles productions pour les cultures vivrières, surtout pour le cas du manioc qui a souffert de problèmes phytosanitaires. De même, les cultures comme l'arachide et le sésame ont souffert de déficits pluviométriques qui ont touché l'ensemble du territoire centrafricain. A ce déficit s'ajoutent les effets d'inondations et d'autres aléas saisonniers qui ont généré une dégradation des conditions de production dans la plupart des zones de bas-fonds qui fournissaient du riz et du maïs, entrainant la destruction des récoltes au stade de maturation avancée. Enfin, les conflits armés continuent de contraindre de nombreuses familles à abandonner leurs cultures.

Perturbations des marchés du au COVID-19

Deux semaines après la fermeture partielle des frontières avec les pays voisins, principalement le Cameroun et de la RDC, les prix des denrées alimentaires importées enregistrent des hausses allant de 3 % à 50% sur Bangui. Trois semaines après la fermeture des frontières, les mêmes tendances à la hausse ont été observées sur les prix des produits locaux qui étaient relativement stables la semaine qui a suivi la fermeture de frontières. Les grossistes soulignent une réduction des stocks de riz, farine, huile, savon et détergent dans le pays, en raison de la baisse des flux entrant en provenance du Cameroun, principal fournisseur.

CARTE ET TABLEAU DE POPULATION DE LA SITUATION PROJETÉE AU NIVEAU NATIONAL MAI-AOUT 2020

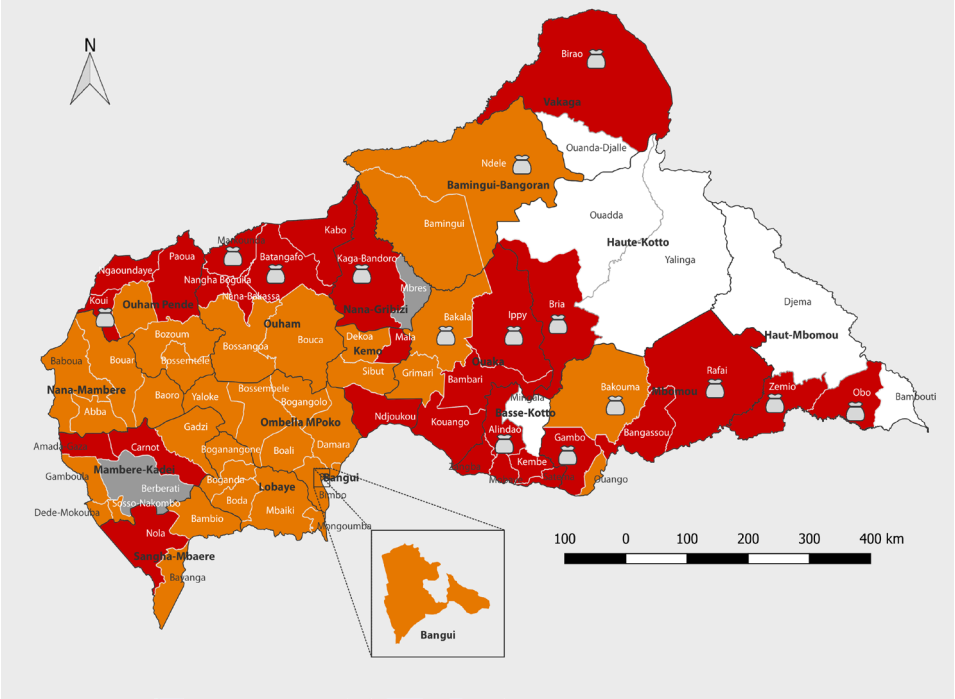

LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire
(pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%
Bamingui-Bangoran	59.632	6.876	12	27.990	47	18.803	32	5.963	10	000.000	00	24.766	42
Bangui	876.341	131.451	15	306.719	35	306.719	35	131.451	15	000.000	00	438.171	50
Basse-Kotto	278.613	33.808	12	73.825	26	111.445	40	59.536	21	000.000	00	170.981	61
Haut-Mbomou	61.185	6.119	10	15.296	25	21.415	35	18.356	30	000.000	00	39.770	65
Haute-Kotto	88.319	4.416	5	17.664	20	30.912	35	26.496	30	000.000	00	57.407	65
Kémo	152.163	17.039	11	51.908	34	55.828	37	27.387	18	000.000	00	83.216	55
Lobaye	307.299	47.787	16	142.584	46	86.198	28	30.730	10	000.000	00	116.927	38
Mambéré-Kadeï	283.915	29.291	10	91.875	32	118.138	42	44.611	16	000.000	00	162.749	57
Mbomou	209.681	22.716	11	71.392	34	74.431	35	41.143	20	000.000	00	115.574	55
Nana-Gribizi	120.197	18.030	15	42.069	35	36.059	30	24.039	20	000.000	00	60.099	50
Nana-Mambéré	221.326	31.386	13	101.314	46	72.570	33	16.056	7	000.000	00	88.626	40
Ombella M'Poko	432.893	88.053	20	205.717	48	108.470	25	30.653	7	000.000	00	139.123	32
Ouaka	368.293	40.028	11	100.033	27	139.740	38	88.493	24	000.000	00	228.232	62
Ouham	451.781	53.888	12	148.804	33	176.958	39	72.131	16	000.000	00	249.089	55
Ouham Pendé	491.570	50.131	10	166.953	34	182.189	37	92.296	19	000.000	00	274.485	56
Sangha-Mbaéré	126.765	17.613	14	35.254	28	45.770	36	28.129	22	000.000	00	73.899	58
Vakaga	66.041	6.604	10	19.812	30	23.114	35	16.510	25	000.000	00	39.625	60
Grand Total	**4.596.014**	**605.236**	**13**	**1.619.209**	**35**	**1.608.758**	**35**	**753.979**	16	**0.000.000**	00	**2.362.737**	**51**

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

Cette analyse IPC a utilisé comme population de référence pour les zones étudiées les informations les plus récentes fournies par OCHA-ICASEES (projections 2020 réalisées à partir du recensement 2003). Les chiffres relatifs aux personnes déplacées internes prennent en compte tout déplacement, y compris à l'intérieur de la même préfecture ou sous-préfecture, ainsi qu'à l'intérieur de la même ville (entre quartiers et sites). De ce fait, les décideurs devraient interpréter les chiffres de forme dynamique.

FACTEURS CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Au niveau national, la pluviométrie est généralement moyenne, bien que l'indice de végétation soit légèrement déficitaire en raison de faibles pluies enregistrées entre janvier et février 2020. Le risque le plus difficile à évaluer à l'heure actuelle et qui n'avait pas pu être pris en compte lors de la projection pour la période d'avril à août 2020 réalisée en septembre 2019, est celui lié à la **pandémie du COVID-19**. Le risque est bien présent avec, au 05 mai 2020, plus de 95 cas officiellement déclarés par le Gouvernement. La quasi-totalité des cas étant recensée à Bangui, il est très compliqué de comprendre et d'anticiper la dynamique du virus au sein du territoire. Néanmoins, l'un des risques les plus probables à l'heure actuelle et affectant la sécurité alimentaire des ménages est **l'augmentation des prix sur l'ensemble des marchés**, suite aux mesures restrictives déjà prises, et potentiellement à venir, pour réduire les risques de propagation du virus.

En effet, les mesures prises par le Gouvernement depuis le 26 mars 2020 comprennent, entre autres, l'interdiction de rassemblements de plus de 15 personnes et la restriction des mouvements de personnes, à l'exception de ceux liés aux mouvements de marchandises, entre les frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviales, a affecté l'approvisionnement des marchandises importées dans les différents marchés nationaux.

Les risques liés à l'insécurité restent toutefois importants et affectent une grande partie de la population. L'insécurité a affecté des milliers d'exploitations agricoles familiales au cours de la campagne agricole 2019/2020, ainsi que les activités de pêche, de chasse et de cueillette. Les tensions autour de la gestion et du contrôle des ressources environnementales le long des corridors de transhumance ont contribué à créer de nombreux conflits entre les éleveurs et les producteurs agricoles liés aux destructions de champs. Certains de ces conflits, relayés par les groupes armés, ont provoqué des mouvements de population et entrainé des incendies de maisons et de biens.

Disponibilité alimentaire

Le démarrage normal de la campagne favorisera les opportunités de main d'œuvre, mais compte tenu de la situation sécuritaire et le déplacement des populations, l'accès aux champs demeure en dessous du niveau moyen. Au niveau national, la pluviométrie est généralement moyenne, bien que l'indice de végétation soit légèrement déficitaire en raison de faibles pluies enregistrées entre janvier et février 2020. Une analyse pluviométrique de janvier et février 2020, montre un déficit en précipitations dans le sud du pays qui a entraîné un effet négatif sur la production de manioc. Une analyse pluviométrique de janvier et février 2020 réalisée par FEWS-NET montre un **déficit en précipitations** qui a affecté la production de manioc. Cependant, on observe une amélioration des précipitations depuis fin mars et cela pourrait permettre une reprise à temps des activités agricoles. Il faut également noter les attaques saisonnières des ennemis de culture comme **la chenille légionnaire et les sauterelles** dont le traitement demeure insuffisant du fait de la persistance du conflit qui limite l'accès aux champs et du manque de financement. Cela va affecter négativement les rendements et donc la production agricole en 2020.

L'agriculture joue un rôle central dans les moyens d'existence de la majorité de la population centrafricaine. Selon l'Évaluation Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA) conduite par le PAM et ICASEES en novembre 2019, au cours de la dernière saison agricole (2019) **la proportion de ménages qui se consacrent à l'agriculture a augmenté de manière significative** en comparaison avec les trois dernières saisons agricoles (92% en 2019 comparé à 67% en 2017). Cependant l'agriculture en RCA continue de souffrir de la volatilité de la situation sécuritaire, des déplacements récurrents de populations, des difficultés d'accès aux intrants et aux outils agricoles, ainsi que des pluies diluviennes et de la maladie du manioc. La pandémie du **COVID-19 aura certainement en Centrafrique un impact important sur la pratique de l'agriculture** lié à l'augmentation des prix des intrants, la hausse des coûts des transports depuis la confirmation du premier cas de COVID-19 ainsi que la disponibilité de main d'œuvre pour les cultures plus exigeantes en termes d'entretien.

L'assistance alimentaire et les effets de mitigation attendus

Dans les localités comme Bria (Haute-Kotto), Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi), Bambari (Ouaka), Koui (Ouham Pendé), Zémio et Obo (Haut-Mbomou), Ndélé (Bamingui-Bangoura) où le nombre de personnes déplacées internes est très élevé, l'assistance alimentaire joue un rôle prépondérant pour la survie des populations. Birao (Vakaga) s'est récemment ajoutée à cette liste. Dans ces localités, plus de 25% des ménages recevront de l'assistance alimentaire sous forme de vivres ou de coupons alimentaires qui couvriront au moins 50% des besoins journaliers en calories des bénéficiaires. Même dans les localités comme Bangassou, Alindao, Amada-gaza, Baoro, Carnot et Grimari, où la population déplacée est moins importante, l'assistance alimentaire en faveur des populations les plus vulnérables jouera un rôle de mitigation de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure. Les personnes ciblées par cette assistance sont essentiellement les personnes déplacées internes sur sites (pour toutes les zones à haute concentration de déplacés), les déplacés internes vivant en familles d'accueil, les populations hôtes ainsi que les retournés notamment dans les sous-préfectures de Nola, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Bozoum. Malgré la planification pour la période de soudure, les défis de diverses natures, notamment sécuritaires, logistiques et les difficultés de financement des activités dans certaines zones à forte concentration de déplacés internes, constituent un réel goulot d'étranglement pour la fourniture de l'assistance alimentaire. L'évolution de la pandémie du COVID-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation vont probablement amplifier les besoins en particulier dans les zones urbaines comme Bangui. L'assistance alimentaire planifiée pour la période de l'analyse ne prend pas en compte cette augmentation probable des besoins liés au COVID-19.

Accès des ménages aux aliments

Les prix sont fortement en hausse dans la plupart des marchés, aussi bien pour les produits locaux que pour les produits importés. Ceci est dû en majorité à un coût plus élevé de transport, au comportement spéculatif de certains commerçants observé depuis la confirmation des premiers cas de COVID-19, ainsi qu'à la réduction naturelle des stocks à l'approche de la période de soudure. Cette hausse est ressentie depuis le début du mois d'avril notamment sur le manioc, produit alimentaire de base pour lequel la production de l'année 2019 a été relativement mauvaise et qui a donc vu son prix augmenter sur la majorité des marchés.

Selon le bulletin N.o3 de Suivi Hebdomadaire des Prix de la Banque Mondial, ICASEES et du Programme Alimentaire Mondial, l'impact indirect du COVID-19 a été mesuré sur plusieurs marchés avec l'augmentation des prix du manioc en mars par rapport à janvier à Boali (67%), Yaloké (40%), Batangafo (33%), Bouar (25%), Berberati (25%), Bimbo (17%) et Bégoua (17%). Une baisse des disponibilités céréalières est également observée sur les marchés de Birao, Bambari, Boda et Obo en raison, entre autres, de la situation sécuritaire, des perturbations des flux d'approvisionnement et de la taxation illégale des commerçants, des transporteurs ainsi que de la population civile. Ces prix vont continuer d'augmenter les mois prochains car en plus des pratiques spéculatives, la dégradation des routes pendant la grande saison des pluies va entrainer une augmentation des coûts de transport. Cette hausse des prix affectera négativement le pouvoir d'achat des plus pauvres aussi bien dans la capitale que dans les différentes sous-préfectures du pays.

S'agissant des **principaux résultats**, les sous-préfectures avec le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire sont principalement celles se trouvant dans les zones où l'accès aux moyens d'existence (agriculture, chasse/pêche/cueillette, travail journalier agricole, etc.) est restreint ou empêché : Bambari, Kaga-Bandoro, Bria, Alindao. De plus, les sous-préfectures urbaines et généralement moins affectées par la situation sécuritaire telles que Bangui et Bimbo ont un nombre de personnes en insécurité alimentaire considérablement plus élevé que les années précédentes en raison des premiers signes de l'impact socio-économique du COVID-19. Les ménages les plus vulnérables, y compris les PDIs, seront probablement les plus affectés et subiront une importante baisse de leur pouvoir d'achat, causée par des restrictions de mouvement, la limitation de l'accès aux marchés et l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

Selon l'enquête ENSA de novembre 2019, au niveau national plus de 49% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite. Cette situation est particulièrement alarmante chez les ménages retournés (77%) ainsi que chez les ménages déplacés en site ou en famille d'accueil (61%). Les ménages ont le plus souvent recours à des stratégies telles que la dépense de l'épargne (68%), la consommation des stocks de semences (46%), l'emprunt d'argent (38%), la vente des dernières femelles reproductrices ainsi que la vente des actifs domestiques (29%) lorsqu'ils font face à des difficultés d'accès à l'alimentation ou aux ressources financières pour accéder à une alimentation saine et nutritive. Cette situation observée pendant la période de récolte s'est certainement dégradée avec l'épuisement des stocks des ménages et l'augmentation des prix.

EFFETS IMMEDIATS ET FUTURS DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les effets suivants de la pandémie du Covid-19 sur la sécurité alimentaire sont observés ou attendus :

- **Allongement de 2 semaines en moyenne des délais de livraison des marchandises et augmentation des coûts de transport :** Le ralentissement des flux de marchandises au niveau de la frontière avec le Cameroun serait expliqué par la mise en place de nouvelles règlementations pour le passage des camions de marchandises. Les contrôles plus rigoureux de l'état de santé des transporteurs et de leurs convoyeurs ainsi que des produits seraient des facteurs qui ont amplifié les goulots d'étranglement. Ces goulots d'étranglement sur les flux logistiques sont à l'origine de pénuries de certaines denrées alimentaires sur Bangui. Le nombre de véhicules de transport de marchandises à caractère commercial est en baisse. Ce nombre est passé de 232 véhicules deux semaines après la fermeture des frontières terrestres avec le Cameroun à 128 véhicules un mois plus tard.
- **Réduction des stocks de riz, d'huile, de farine et de savon au niveau des détaillants et grossistes opérant sur les marchés :** Les grossistes soulignent une réduction sensible des stocks de riz, farine, huile, savon et détergent dans le pays. Les mesures mises en place au niveau de la frontière ont entrainé le retrait de certains importateurs disposant de faibles capacités. Les prix de gros et de détail des produits importés ont enregistré des hausses assez substantielles sur tous les marchés.
- **Hausse des prix des produits importés et locaux au niveau des marchés locaux :** Cette hausse serait amplifiée par le comportement spéculatif de certains commerçants détaillants. La hausse des prix affecte aussi bien les produits importés (huile, huile de palme, poisson congelé, riz, sucre et lait) que les produits locaux (manioc, arachide, haricot).

L'impact du COVID-19 sur les prix touche non seulement la capitale Bangui mais aussi les préfectures de la Centrafrique. Trois semaines après la fermeture des frontières, les mêmes tendances à la hausse ont été observées sur les prix des produits locaux qui étaient relativement stables la semaine qui a suivi la fermeture de la frontière. Cela concerne en particulier le manioc, le haricot et le maïs. Cette situation risque de s'aggraver avec l'approche du pic de la soudure où la baisse saisonnière de la disponibilité du manioc, du haricot et de l'huile de palme. De plus, les restrictions de déplacement entre Bangui et les préfectures pourraient amplifier la baisse de la disponibilité et les hausses des prix des denrées alimentaires locales.

Selon les données de suivi des marchés, entre février et mars, les prix des produits alimentaires enregistrent une hausse dans la quasi-totalité des préfectures. Le manioc, produit alimentaire de base le plus consommé, a connu une augmentation en mars par rapport à janvier 2020, dans les localités de Boali (67%), Yaloke (40%), Batangafo (33%), Bouar (25%), Berberati (25%), Ngaoundaye (25%), Bimbo (17%), Begoua (17%). Il est important de noter que les baisses de production de la dernière récolte de manioc par suite des destructions massives des champs par les bœufs transhumants et la maladie de manioc dans certaines localités contribuent à la hausse des prix. Comparé à la même période de l'année dernière, le prix du manioc a augmenté de 22% de plus que le riz, de fortes hausses des prix sont observées dans les localités de Bambari (82%), Batangafo (75%), Sibut (50%), Bouar (33%), Obo (25%), Paoua et Carnot (20%). Suite à l'application des mesures de distanciation sociale, le coût du transport urbain a connu une augmentation quels que soient les axes, notamment Bangui, Bimbo et Begoua, allant de 60% (bus) à 67% (taxi).

L'augmentation du coût du transport urbain (taxis) couplée à l'augmentation généralisée des prix des produits alimentaires et le ralentissement des activités économiques impactent négativement le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres, en particulier les ménages qui dépendent du marché. Les ménages pauvres vivant en zones urbaines dépendant des activités précaires sont les plus affectés. En zone rurale, les activités agricoles pourraient être négativement impactées en raison d'une perturbation de l'approvisionnement des marchés en semences de qualité, en outils agricoles et d'une réduction des migrations saisonnières de la main d'œuvre agricole. L'accompagnement technique des producteurs pourrait aussi être perturbé.

COMPARAISON AVEC L'ANALYSE IPC ANTERIEURE DE SEPTEMBRE 2019

Comparé avec l'analyse antérieure, on constate une dégradation importante de la situation à Bangui avec une population en besoin d'assistance qui augmente de 25% à 50%. Une augmentation de 15% est enregistrée sur Sibut (Kemo) et Abba (Nana-Mamberé). La majorité des autres sous-préfectures connaît une hausse d'environ 5% de population en besoin d'assistance alimentaire, à l'exception des zones où l'assistance alimentaire planifiée n'était pas prise en compte dans l'analyse antérieure. Dans ces zones particulières, l'assistance alimentaire planifiée pourra jouer un rôle de mitigation de la sévérité de l'insécurité alimentaire.

Un regain de conflit entre les groupes armés et la recrudescence des conflits intercommunautaires dans certaines sous-préfectures, et les déplacements de populations que cela génère, les effets perturbateurs des marchés en termes de prix des denrées alimentaires, les difficultés d'approvisionnement des marchés causées par les mesures de prévention du COVID-19, ainsi qu'une saison agricole en-dessous de la moyenne avant la crise sécuritaire, sont les causes principales de la détérioration de la situation. Concernant la campagne agricole, la pluviométrie est en général moyenne, mais les prévisions saisonnières (PRESSAS, 2020) indiquent des probabilités d'avoir une pluviométrie normale à tendance excédentaire dans le nord et excédentaire à normale dans le sud-ouest du pays. Cependant, les attaques saisonnières des ennemis des cultures, comme la chenille légionnaire, la persistance de la maladie du manioc et la persistance du conflit pourraient réduire les performances de la campagne agricole actuelle. De plus, un durcissement des mesures restrictives du COVID-19 pourrait limiter l'accès des producteurs aux intrants et aussi réduire le soutien à la campagne agricole par le Gouvernement et ses partenaires.

Analyse conduite en Septembre 2019
SITUATION PROJETEE (mai – août 2020)

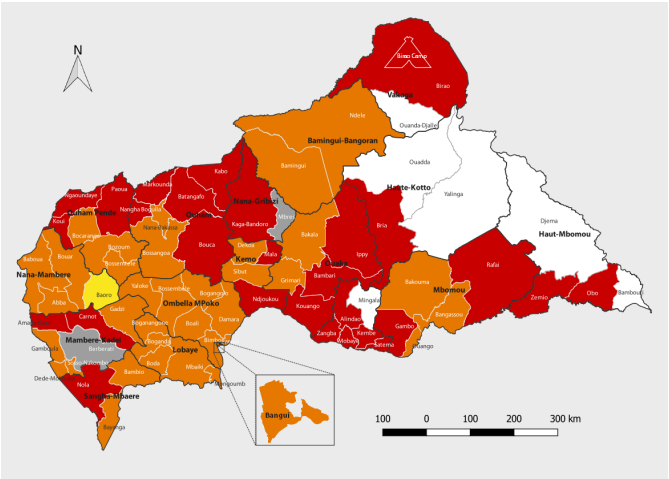

Actualisation conduite en Mai 2020
SITUATION MISE A JOUR (mai – août 2020)

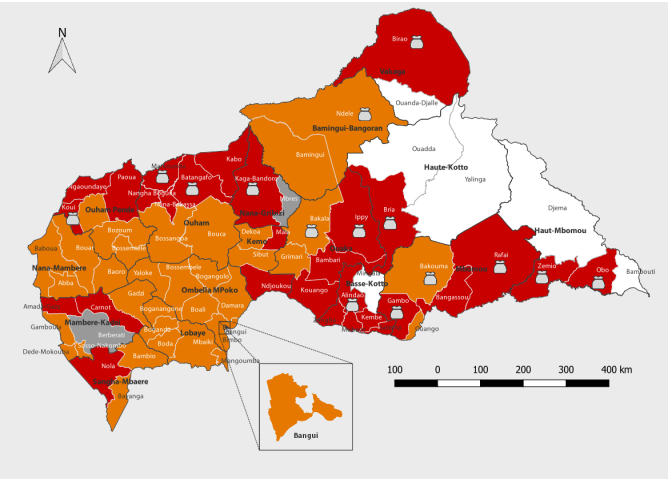

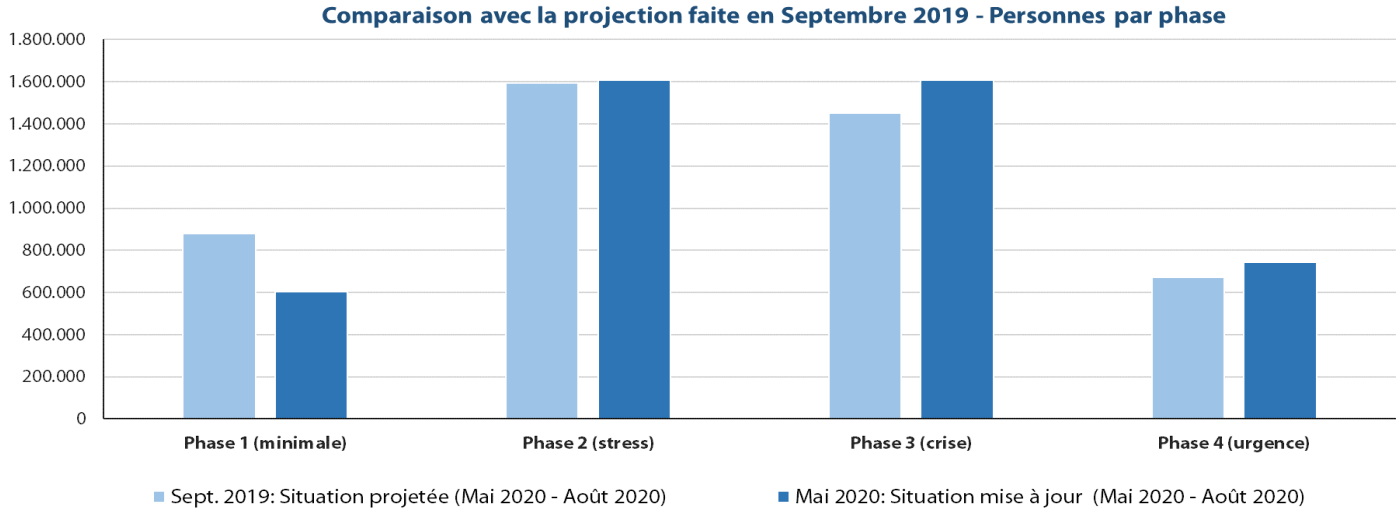

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Priorités de réponse

Outre la dégradation des moyens d'existence des ménages du fait des conflits à répétition et des différents aléas du climat, la pandémie du COVID-19 devrait avoir des conséquences dramatiques sur l'économie et les chaînes d'approvisionnement alimentaire de la Centrafrique. Pour soutenir les populations qui en seraient affectées, ainsi que l'ensemble des populations en phase 3+ (Crise et Urgence), il est recommandé :

- De mettre en place des actions urgentes ciblées par région/zone pour faciliter leur accès aux biens alimentaires et protéger leurs moyens d'existence ;
- De fournir une assistance alimentaire/humanitaire immédiate pour accompagner les couches de populations les plus vulnérables et les personnes à besoin spécifique (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH) ;
- De mettre en place des mesures restrictives visant à contenir la propagation du COVID-19 dans les zones les plus affectées tout en garantissant aux ménages la capacité de maintenir leurs moyens d'existence et l'accès à la nourriture ;
- De poursuivre les interventions de prévention et de traitement de la Malnutrition Aiguë en priorité au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ou allaitantes ;
- D'améliorer l'utilisation alimentaire et son impact sur la nutrition, en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable, à travers la réhabilitation et la construction de forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible, et en intensifiant la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement auprès des ménages des zones à accès difficile.

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Du fait du COVID-19, dans le but de respecter les mesures de distanciation sociale, les analystes n'ont pas pu se réunir physiquement dans une même salle comme cela a toujours été le cas. À la suite des orientations de l'Unité Globale d'Appui à l'IPC, une approche consistant en une analyse virtuelle a été recommandée. Cette approche a permis aux analystes de travailler ensemble en utilisant des outils virtuels. Le Groupe de Travail IPC - RCA, a procédé à la mise en place de l'équipe d'analyse selon les critères qui consistent à identifier des analystes déjà certifiés ou formés, et qui sont ou se rapprochent du niveau-2. Des Co-facilitateurs nationaux et régionaux (Bureau régional de la FAO, FEWSNET et du PAM) ont été identifiés. Parallèlement, une équipe du GSU-IPC a été désignée pour appuyer le processus afin de s'assurer que les protocoles IPC soient respectés. De petits groupes ont été constitués et la répartition des zones à analyser a été faite. Les données existantes ont été partagées avec tous les analystes. Toutes les données disponibles ont ensuite été mises en ligne sur la plateforme de l'analyse virtuelle. Chaque soir, tous les analystes se réunissaient via des moyens virtuels afin d'échanger sur l'évolution du travail. A cette occasion, les groupes présentaient la progression de l'analyse et recevaient les commentaires et feedbacks des autres groupes et de l'équipe de facilitation de l'analyse. La mise à jour des résultats de la projection de mai à août 2020 a été faite en recourant à des nouvelles données sur les facteurs contributifs et sur les résultats. Des données de suivi des prix ont été aussi prises en compte. Au total, 30 personnes, sélectionnées parmi une centaine d'analystes formés en RCA et ailleurs, ont pris part à cet exercice. Parmi eux, il y avait des experts en sécurité alimentaire, analystes des marchés, des statisticiens, des experts en agriculture, des experts en eau, hygiène et assainissement, ainsi que des spécialistes des moyens d'existence.

Limites de l'analyse

Bien que la mise à jour de la projection ne nécessite pas de nouvelles preuves de résultats, quelques preuves utilisées qui n'étaient représentatives qu'au niveau préfectoral ont été utilisées pour conduire les analyses au niveau sous-préfectoral. Par ailleurs, les preuves issues de l'enquête ENSA d'Octobre 2019, qui est l'une des principales sources de données de l'analyse, reflète une situation de récolte plutôt que celle de la période de la mise à jour. Enfin l'analyse a été fortement influencée par les hypothèses formulées sur les effets potentiels du COVID-19 sur les conditions de sécurité alimentaire malgré la difficulté de prévoir l'évolution probable de cette pandémie qui n'est qu'à ses débuts. Certains groupes ont manqué de spécialistes en nutrition pour une meilleure interprétation des données.

Insécurité alimentaire aiguë nom et description de la phase

Phase 1 Nulle/ Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/ Famine
Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Les ménages: • ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; **ou** • parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	Les ménages : • ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ; **ou** • sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont manifestes. (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques)

Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Kpawilina-Namkoïsse

Président du groupe de travail technique IPC
aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC
www.ipcinfo.org

Les organisations ayant participé à cette analyse sont entre autres : Les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de l'Elevage et de la Santé Animale, des Mines et de la Géologie, l'Université de Bangui, FAO, PAM, OCHA, Cluster Sécurité Alimentaire, FEWS-NET, OXFAM, REACH, WHH, LERSA, ANDE, CREDAC, PNRM, Avec le soutien technique de IPC GSU.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Partenaires de l'analyse IPC:

TABLEAU DETAILLE DES POPULATIONS PAR SOUS-PREFECTURES

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	9.132	1.826	20	2.740	30	3.653	40	913	10	000.000	00	3	4.566	50
	Ndélé	50.500	5.050	10	25.250	50	15.150	30	5.050	10	000.000	00	3	20.200	40
	Subtotal	**59.632**	**6.876**	**12**	**27.990**	**47**	**18.803**	**32**	**5.963**	**10**	**000.000**	**00**		24.766	**42**
Bangui	Bangui	876.341	131.451	15	306.719	35	306.719	35	131.451	15	000.000	00	3	438.170	50
	Subtotal	**876.341**	**131.451**	**15**	**306.719**	**35**	**306.719**	**35**	**131.451**	**15**	000.000	**00**		438.171	**50**
Basse-Kotto	Alindao	83.427	8.343	10	25.028	30	33.371	40	16.685	20	000.000	00	4	50.056	60
	Kembé	43.220	6.483	15	10.805	25	17.288	40	8.644	20	000.000	00	4	25.932	60
	Mobaye	75.706	11.355	15	18.926	25	30.282	40	15.141	20	000.000	00	4	45.423	60
	Satéma	36.754	3.675	10	9.189	25	14.702	40	9.189	25	000.000	00	4	23.891	65
	Zangba	39.506	3.951	10	9.877	25	15.802	40	9.877	25	000.000	00	4	25.679	65
	Subtotal	**278.613**	**33.808**	**12**	**73.825**	**26**	**111.445**	**40**	**59.536**	**21**	**000.000**	**00**		**170.981**	**61**
Haut-Mbomou	Obo	47.808	4.780	10	11.952	25	16.733	35	14.342	30	000.000	00	4	31.075	65
	Zémio	13.377	1.337	10	3.344	25	4.682	35	4.013	30	000.000	00	4	8.695	65
	Subtotal	**61.185**	**6.119**	**10**	**15.296**	**25**	**21.415**	**35**	**18.356**	**30**	**000.000**	**00**		**39.770**	**65**
Haute-Kotto	Bria	88.319	4.416	5	17.664	20	30.912	35	26.496	30	000.000	00	4	57.408	65
	Subtotal	**88.319**	**4.416**	**5**	**17.664**	**20**	**30.912**	**35**	**26.496**	**30**	000.000	**00**		**57.407**	**65**
Kémo	Dékoa	46.055	4.606	10	18.422	40	16.119	35	6.908	15	000.000	00	3	23.027	50
	Mala	18.227	3.645	20	4.557	25	4.557	25	5.468	30	000.000	00	4	10.025	55
	Ndjoukou	36.573	3.657	10	10.972	30	14.629	40	7.315	20	000.000	00	4	21.944	60
	Sibut	51.308	5.131	10	17.958	35	20.523	40	7.696	15	000.000	00	3	28.219	55
	Subtotal	**152.163**	**17.039**	**11**	**51.908**	**34**	**55.828**	**37**	**27.387**	**18**	000.000	00		**83.216**	**55**
Lobaye	Boda	55.225	8.284	15	22.090	40	19.329	35	5.523	10	000.000	00	3	24.852	45
	Boganangone	33.848	6.770	20	13.539	40	10.154	30	3.385	10	000.000	00	3	13.539	40
	Boganda	16.215	2.432	15	7.297	45	4.865	30	1.622	10	000.000	00	3	6.487	40
	Mbaïki	175.068	26.260	15	87.534	50	43.767	25	17.507	10	000.000	00	3	61.274	35
	Mongoumba	26.943	4.041	15	12.124	45	8.083	30	2.694	10	000.000	00	3	10.777	40
	Subtotal	**307.299**	**47.787**	**16**	**142.584**	**46**	**86.198**	**28**	**30.730**	**10**	000.000	00		**116.927**	**38**
Mambéré-Kadeï	Amada-gaza	21.292	2.129	10	7.452	35	7.452	35	4.258	20	000.000	00	4	11.710	55
	Carnot	115.490	11.549	10	34.647	30	46.196	40	23.098	20	000.000	00	4	69.294	60
	Dédé-mokouba	25.553	2.555	10	8.944	35	11.499	45	2.555	10	000.000	00	3	14.054	55
	Gadzi	70.752	7.075	10	24.763	35	31.838	45	7.075	10	000.000	00	3	38.913	55
	Gamboula	33.623	1.681	5	11.768	35	15.130	45	5.043	15	000.000	00	3	20.173	60
	Sosso-nakombo	17.205	4.301	25	4.301	25	6.021	35	2.580	15	000.000	00	3	8.601	50
	Subtotal	**283.915**	**29.291**	**10**	**91.875**	**32**	**118.138**	**42**	**44.611**	**16**	000.000	00		**162.749**	**57**
Mbomou	Bakouma	21.930	2.193	10	8.772	40	8.772	40	2.193	10	000.000	00	3	10.965	50
	Bangassou	90.928	4.546	5	27.278	30	36.371	40	22.732	25	000.000	00	4	59.103	65
	Gambo	15.832	1.583	10	4.750	30	6.333	40	3.166	20	000.000	00	4	9.499	60
	Ouango	62.942	12.588	20	25.177	40	15.736	25	9.441	15	000.000	00	3	25.177	40
	Rafai	18.049	1.804	10	5.415	30	7.220	40	3.609	20	000.000	00	4	10.829	60
	Subtotal	**209.681**	**22.716**	**11**	**71.392**	**34**	**74.431**	**35**	**41.143**	**20**	000.000	00		**115.574**	**55**
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	120.197	18.029	15	42.069	35	36.059	30	24.039	20	000.000	00	4	60.098	50
	Subtotal	**120.197**	**18.030**	**15**	**42.069**	**35**	**36.059**	**30**	**24.039**	**20**	000.000	00		**60.099**	**50**

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Nana-Mambéré	Abba	29.195	4.379	15	13.138	45	8.759	30	2.920	10	000.000	00	3	11.679	40
	Baboua	52.835	7.925	15	23.776	45	18.492	35	2.641	5	000.000	00	3	21.133	40
	Baoro	34.347	8.587	25	17.174	50	8.587	25	000.000	00	000.000	00	3	8.587	25
	Bouar	104.949	10.494	10	47.227	45	36.732	35	10.494	10	000.000	00	3	47.226	45
	Subtotal	**221.326**	**31.386**	**13**	**101.314**	**46**	**72.570**	**33**	**16.056**	**7**	**000.000**	**00**		**88.626**	**40**
Ombella M'Poko	Bimbo	282.601	56.520	20	141.301	50	70.650	25	14.130	5	000.000	00	3	84.780	30
	Boali	27.735	5.547	20	12.481	45	6.934	25	2.774	10	000.000	00	3	9.708	35
	Bogangolo	9.466	1.893	20	4.733	50	2.367	25	473	5	000.000	00	3	2.840	30
	Bossembélé	37.710	7.542	20	15.084	40	11.313	30	3.771	10	000.000	00	3	15.084	40
	Damara	36.049	12.617	35	14.420	40	5.407	15	3.605	10	000.000	00	3	9.012	25
	Yaloké	39.332	3.933	10	17.699	45	11.800	30	5.900	15	000.000	00	3	17.700	45
	Subtotal	**432.893**	**88.053**	**20**	**205.717**	**48**	**108.470**	**25**	**30.653**	**7**	**000.000**	**00**		**139.123**	**32**
Ouaka	Bakala	5.985	898	15	3.292	55	1.496	25	299	5	000.000	00	3	1.795	30
	Bambari	170.726	17.073	10	34.145	20	68.290	40	51.218	30	000.000	00	4	119.508	70
	Grimari	57.984	8.698	15	20.294	35	23.194	40	5.798	10	000.000	00	3	28.992	50
	Ippy	44.447	4.445	10	15.556	35	15.556	35	8.889	20	000.000	00	4	24.445	55
	Kouango	89.151	8.915	10	26.745	30	31.203	35	22.288	25	000.000	00	4	53.491	60
	Subtotal	**368.293**	**40.028**	**11**	**100.033**	**27**	**139.740**	**38**	**88.493**	**24**	**000.000**	**00**		**228.232**	62
Ouham	Batangafo	78.527	7.853	10	27.484	35	27.484	35	15.705	20	000.000	00	4	43.189	55
	Bossangoa	148.875	14.888	10	52.106	35	66.994	45	14.888	10	000.000	00	3	81.882	55
	Bouca	66.747	10.012	15	20.024	30	26.699	40	10.012	15	000.000	00	**3**	36.711	55
	Kabo	50.237	7.536	15	15.071	30	17.583	35	10.047	20	000.000	00	4	27.630	55
	Markounda	22.516	2.252	10	10.132	45	5.629	25	4.503	20	000.000	00	4	10.132	45
	Nana-bakassa	57.222	8.583	15	14.306	25	22.889	40	11.444	20	000.000	00	4	34.333	60
	Nangha boguila	27.657	2.765	10	9.679	35	9.679	35	5.531	20	000.000	00	4	15.210	55
	Subtotal	**451.781**	**53.888**	**12**	**148.804**	**33**	**176.958**	**39**	**72.131**	**16**	**000.000**	**00**		**249.089**	**55**
Ouham Pendé	Bocaranga	82.969	12.445	15	24.891	30	37.336	45	8.296	10	000.000	00	3	45.632	55
	Bossemtélé	22.205	2.221	10	9.992	45	7.772	35	2.221	10	000.000	00	3	9.993	45
	Bozoum	53.137	10.627	20	26.569	50	10.627	20	5.313	10	000.000	00	3	15.940	30
	Koui	26.512	3.977	15	7.954	30	9.279	35	5.302	20	000.000	00	4	14.581	55
	Ngaoundaye	110.481	11.048	10	38.668	35	38.668	35	22.096	20	000.000	00	4	60.764	55
	Paoua	196.266	9.813	5	58.880	30	78.506	40	49.066	25	000.000	00	4	127.572	65
	Subtotal	**491.570**	**50.131**	**10**	**166.953**	**34**	**182.189**	**37**	**92.296**	**19**	**000.000**	**00**		**274.485**	**56**
Sangha-Mbaéré	Bambio	15.173	1.517	10	6.069	40	6.069	40	1.517	10	000.000	00	3	7.586	50
	Bayanga	12.864	1.286	10	4.502	35	5.145	40	1.929	15	000.000	00	3	7.074	55
	Nola	98.728	14.809	15	24.682	25	34.555	35	24.682	25	000.000	00	4	59.237	60
	Subtotal	126.765	17.613	14	35.254	28	45.770	36	28.129	22	000.000	00		73.899	58
Vakaga	Birao	66.041	6.604	10	19.812	30	23.114	35	16.510	25	000.000	00	4	39.624	60
	Subtotal	**66.041**	**6.604**	**10**	**19.812**	**30**	**23.114**	**35**	**16.510**	**25**	**000.000**	**00**		**39.625**	**60**
Grand total		4.596.014	605.236	13	1.619.209	35	1.608.758	35	753.979	16	000.000	00		2.362.737	51